

ENONCIATION ET CORPS SENSIBLE

Poétique de la parole chez Michel de Montaigne

In Jaques Fontanille et Luisa Ruiz Moreno, éd., Tópicos del seminario, 7, Presupuestos sensibles de la enunciación, Université de Puebla, Puebla, 2002.

A quelles conditions peut-on rapporter l'énonciation à la dimension sensible du corps énonçant ? Répondre à cette question suppose de prendre en compte des dimensions généralement occultées par l'analyse linguistique, concernant aussi bien la part de l'affect que la substance de l'expression, la part de l'usage et de l'histoire aussi bien que la perception et l'oralisation. L'introduction de l'ensemble de ces paramètres dans l'analyse énonciative paraît légitime dès lors que l'on cherche à saisir, aussi près que possible de leur avènement, le discours et la signification en acte. Elle comporte il est vrai un risque théorique évident, touchant la cohérence formelle et l'efficacité heuristique d'une approche aussi globalisante. Mais le thème que proposent les organisateurs de ce numéro – « les présupposés sensibles de l'énonciation » – invite à tenter quelques pas dans cette direction. Un travail récent sur un *Essai* de Montaigne, le dernier du dernier livre, « De l'expérience »¹, nous soutiendra cette recherche : on y trouve précisément posé un problème touchant l'intervention du discours sur le corps souffrant. Plus largement, on cherchera à comprendre comment l'écriture de Montaigne, du point de vue de l'énonciation, contribue à en élargir l'approche par rapport aux données reçues, et peut-être à cerner l'enjeu de cette relation entre le corps sensible et l'acte énonciatif.

On dressera tout d'abord le cadre théorique de notre approche en développant l'hypothèse d'une analyse tensive de l'énonciation. Celle-ci nous permettra d'éclairer un double phénomène énonciatif observable chez Montaigne, désimpliquant d'un côté la personne et impliquant de l'autre le corps sensible. On pourra alors envisager la congruence de ces phénomènes dans une conception intégrée de l'énonciation articulant, sur le mode tensif, une dimension somatique et perceptive avec une dimension intelligible et rationnelle.

I. L'hypothèse d'une approche tensive de l'énonciation

Notre problématique de départ est celle, classique, de l'énonciation en sémiotique, rapportée à deux opérations (le débrayage et l'embrayage) qui se déploient sur trois dimensions : la dimension personnelle (par référence à l'ego et au

¹ Michel de Montaigne, « De l'expérience », *Essais, Livre III, chapitre 13. Lecture accompagnée par Denis Bertrand*, Paris : Gallimard, collection « La bibliothèque », 2002.

statut du sujet, intégrant sa part corporelle et sensible), la dimension interpersonnelle (par référence à la relation entre faire persuasif et faire interprétatif qui implique l'altérité), et la dimension impersonnelle ou transpersonnelle (par référence au concept hjelmslévien d'usage conçu comme produit de la praxis énonciative).

Cette tripartition du champ énonciatif dans l'activité de discours semble commode en raison de l'éclectisme dont elle fait preuve, puisqu'elle réunit les paradigmes théoriques qui ont contribué, par des voies différentes, à une approche de la parole vive : celui de la linguistique de l'énonciation centrée sur les opérations de mise en œuvre du discours à partir de Benveniste que prolonge J.-Cl. Coquet en introduisant l'ancrage corporel² ; celui de la pragmatique et de manière plus lointaine de la rhétorique centrées sur l'actualisation situationnelle du sens en vue de son partage effectif ; celui de la sémiotique enfin centrée sur les réalisations résultantes de la praxis énonciative, qui s'attache au sens « déjà là », fixé dans des schèmes sémio-narratifs et discursifs (d'ordre lexicaux, phraséologiques ou textuels), contrôlé par des codifications génériques, déposé dans la mémoire linguistique et culturelle, et indéfiniment convocable ou révocable dans la pratique individuelle du discours. On se souvient de cette remarque de Greimas : « la parole, idéalement libre [...] se fige et se gèle à l'usage, donnant naissance, par des redondances et des amalgames successifs, à des configurations discursives et à des stéréotypies lexicales qui peuvent être interprétées comme autant de formes de "socialisation du langage" »³.

Or, par delà cet éclectisme, il semble que cette tripartition entre dimensions personnelle, interpersonnelle et transpersonnelle de l'énonciation peut être approfondie et validée par de plus fortes raisons, à partir des hypothèses récemment développées dans le cadre de la rhétorique tensive⁴. On peut les résumer à grands traits en disant que le problème initialement posé est celui de l'écart entre deux niveaux, ou régimes, de signification co-occurents à l'intérieur d'un même énoncé (par exemple, le sens propre et le sens figuré dans les tropes). Plutôt que d'approcher le problème en termes de « co-référentialité » et de substitution, la sémiotique tensive propose de l'appréhender en termes, immanents au système sémiotique, d'intersection de catégories sémantiques que le discours « met en tension » de manière variable, compétitive ou même conflictuelle⁵. Le processus est alors analysé selon trois critères d'appréhension :

² J.-C. Coquet, *La Quête du sens*, Paris : P.U.F., coll. « Formes sémiotiques », 1997, où on lit : « [Le corps] précède et [...] est aussi nécessairement le support matériel de la signification » (p. 8) ; « Le "réel" nous est présent dès la prédication et par elle, de même qu'il nous est présent au moment de la perception et par elle. [...] Par la perception mais aussi par la prédication, nous nous conjoignons au monde. » (p. 61).

³ A. J. Greimas, *Sémiotique et sciences sociales*, Paris : Seuil, 1976, p. 51-52.

⁴ Cf. J.-F. Bordron, J. Fontanille, eds., « Sémiotique du discours et tensions rhétoriques », *Langages*, 137, Paris : Larousse, mars 2000.

⁵ Cette proposition prolonge la thèse de Michele Prandi sur les conflits conceptuels (*Grammaire philosophique des tropes*, Paris : Minuit, 1992), et celle de P. Ricoeur sur la métaphore (*La métaphore vive*, Paris : Seuil, 1975).

1. Les critères qui définissent les conditions de coexistence des catégories ou réseaux de catégories mises en concurrence (compatibilité ou incompatibilité, hiérarchisation, extension ou intensité).

2. Les critères qui définissent les modes de présence relatifs de ces grandeurs simultanément signifiantes : de la présence à l'absence selon la gradation des modes d'existence, c'est-à-dire les parcours du virtualisé à l'actualisé, de l'actualisé au réalisé, et inversement, à quoi s'ajoute, selon la proposition de J. Fontanille, le mode potentialisé qui médiatise le passage du réel au virtuel (lorsque les grandeurs sont mise en attente, implicites ou impliquées, prêtes à la manifestation).

3. A un troisième niveau enfin, le critère d'assomption énonciative par lequel l'instance de discours prend position sur le mode de présence relatif des grandeurs concernées, et les assume selon des degrés d'intensité fort ou faible. On peut penser par exemple à la variation des degrés d'assomption dans le passage de la comparaison (où il est faible) à la métaphore (où il est fort) ; on pense aussi au processus interprétatif de l'ironie où l'analyse montre que, bien au delà de la simple inversion axiologique des contenus, le discours ironique repose sur la tension entre une signification manifestée dont le mode de présence est réalisé mais dont le degré d'assomption est faible, et une signification induite dont le mode de présence virtuel impose inversement une assomption énonciative forte.

Une telle approche déborde le seul phénomène des tropes et intéresse plus largement le fonctionnement rhétorique du discours, comme j'ai cherché à le montrer à propos du raisonnement rhétorique, l'enthymème, en mettant l'accent sur les conditions du « partage thymique » (l'enthymie), où la part manquante (virtuelle ou potentielle) du raisonnement est corrélativement appelée à une forte assomption, effective ou supposée (l'assomption de cette part manquante par le co-énonciateur est à la source du « plaisir de l'enthymème », selon l'expression de R. Barthes). Plus largement encore, l'hypothèse tensive permet de rendre compte de l'articulation entre les trois paramètres du discours en acte évoqués ci-dessus, qui sont inévitablement co-présents dans toute effectuation : d'un côté, le sujet énonciateur avec sa définition modale, de l'autre le simulacre du destinataire co-énonciateur, et enfin la convocation ou la révocation des produits de la praxis énonciative, simultanément linguistique et culturelle, qui définissent la dimension impersonnelle (ou transpersonnelle) du discours. Du même coup, le principe de son fonctionnement s'éclaire.

Dans le cas par exemple du discours « stéréotypé », le troisième paramètre (la grandeur transpersonnelle) est réalisé, le deuxième (interpersonnel) est actualisé, tandis que le premier est virtualisé (par fusion de l'instance subjective singulière dans une instance collective diffuse). Si l'assomption forte s'applique sur le troisième paramètre, il y a assentiment dans la convocation de l'usage (reconnaissance de la sagesse des peuples dans l'énoncé de proverbes par exemple) ; si elle s'attache au premier paramètre, elle entraîne une dévalorisation du discours ; l'ironisation de la stéréotypie conduira, par un degré d'assomption fort portant sur la présence

virtualisée de la grandeur personnelle, à sa potentialisation. Dans le cas du discours « paradoxal », le résultat est inverse : le premier paramètre est de l'ordre du réalisé (au titre de « l'originalité » par exemple), le deuxième est potentialisé (par adhésion ou rejet, selon la convocation sélective du destinataire), le troisième est virtualisé (par révocation de l'usage). Les variables d'assomption énonciative sont, de la même manière, graduellement mobilisables : assomption forte portant sur le premier paramètre et conduisant à la reconnaissance véridictoire (adhésion ou acceptation), ou à l'inverse portant sur le troisième paramètre par révocation de la révocation (refus et rejet). Le discours paradoxal impose ainsi la présence de la grandeur personnelle, potentialise la grandeur interpersonnelle, et virtualise la grandeur impersonnelle.

Cette approche de l'énonciation tend à montrer comment elle constitue, dans les modalités de son avènement, un espace signifiant complexe, où se mettent en tension des éléments dont la congruence même est l'enjeu, et que, d'un point de vue analytique, on peut chercher à démêler. En associant étroitement l'incorporation personnelle et sensible avec les contraintes et les pesanteurs de l'usage, elle ouvre des perspectives prometteuses au delà d'une conception égologique ou dialogique de l'énonciation. Je voudrais en justifier la pertinence à travers quelques réflexions sur le statut particulier de l'énonciation chez Montaigne.

Ce statut peut être appréhendé à partir d'un double phénomène énonciatif : il se situe entre deux pôles opposables comme les termes d'une catégorie, l'indistinction du sujet d'une part et sa distinction dans son incarnation sensible de l'autre. Quelles corrélations s'établissent entre la dimension transpersonnelle de l'énonciation (*l'indistinction énonciative*) et la parole agissante dans le corps sensible (*l'incarnation énonciative*) ?

II. L'indistinction énonciative

L'entrelacs de la parole propre et de la parole d'autrui, l'assomption de l'usage et la fusion des énonciations marquent un état qu'on pourrait dire trans-égologique de la parole. A l'omniprésence du « je », à la fois sujet et objet du discours, répond l'omniprésence du discours d'autrui, attestée entre autres par l'abondance des citations (plus de 1300 sur l'ensemble des Essais). Entre autres, parce qu'au delà des citations explicites il y a beaucoup d'autres formes, plus indirectes, allusives et parfois imperceptibles de la parole d'autrui au sein même de sa propre parole : ce sont des citations traduites, parfois rapportées à leur auteur, parfois tramées dans le texte sans la moindre référence⁶. Ce sont d'innombrables anecdotes qui fourmillent

⁶ C'est le cas, par exemple, de deux phrases qui achèvent, au début du chapitre 13, un développement sur l'universelle dissimilitude et qu'on prendrait volontiers comme les plus parfaits exemples d'aphorismes si propres à l'écriture de Montaigne : « La ressemblance ne fait pas tant un comme la différence fait autre. Nature s'est obligée à ne rien faire autre, qui ne fût dissemblable ». La première est de Plutarque, extraite de

comme autant d'exemples à l'appui des arguments tout au long des *Essais*, empruntées souvent chez les auteurs anciens que Montaigne transcrit, résume ou aménage, mais aussi bien tirées d'un auteur contemporain qu'il se contente de recopier sans indiquer sa source⁷.

On peut s'interroger sur la signification de cette présence massive des discours mis en mémoire, versés dans les produits de l'usage et à ce titre incorporés au texte, et sur l'écart qui se forme entre l'image d'une parole par excellence individuelle (« je suis moi-même la matière de mon livre ») et celle d'une écriture polyphonique, saturée d'emprunts. Répondre à cette question selon des critères « égologiques », qui exaltent l'authenticité d'un écrit contre l'abus des citations, relèverait bien entendu d'un pur anachronisme et ne ferait, au fond, que refléter l'image d'un sujet de la parole pur de toute attache, ignorant le bruissement des paroles qui, tout autour de lui, rendent possible la sienne propre.

Un détour par l'histoire de l'écriture à l'époque de l'imprimerie, alors que ses codifications ne sont pas établies, permettrait de mieux comprendre le sens de la pluralité des discours dans celui de Montaigne. Car la question de la présentation matérielle du texte est liée d'un même tenant à l'imprimerie et au problème de la responsabilité de la parole. Dans la tradition médiévale, le discours d'autrui, qui incarne par définition l'*auctoritas*, n'a pas besoin d'être isolé de la parole de l'auteur qui en est souvent la glose et qui fusionne d'emblée avec lui. Pierre de la Ramée (Ramus), lors de la publication de sa *Dialectique* en 1555, a le premier fait distinguer dans son texte, par la typographie, la présence d'un autre discours que le sien, utilisant l'italique pour signaler les vers et des virgules retournées (ancêtres des guillemets) pour indiquer les citations en prose – autant de signes concrets qui ne seront définitivement institués qu'au XVIII^e siècle. En séparant son texte de celui d'autrui, Ramus modifie simultanément le statut de sa propre parole et celui de celle qu'il cite. D'argument d'autorité qu'elle était, voici qu'elle devient exemple et illustration raisonnée.

Chez Montaigne, où le guillemet n'existe pas, la parole est tout à la fois singulière et indistincte. Elle se forme dans le langage à travers le concert des paroles qui

De L'envie et de la haine, que traduit ainsi Amyot en 1572 : « les similitudes ne font pas tant un, comme les différences font autre et différent » ; la seconde est la traduction d'une phrase de Sénèque, tirée d'une des *Lettres à Lucilius*, dont Montaigne modifie la signification en l'adaptant à son propos.

⁷ Un exemple, à propos du roi d'Espagne Ferdinand, illustre le danger que représentent les juristes. Montaigne écrit : « Le roi Ferdinand, envoyant des colonies aux Indes, prévint sagement qu'on y menât aucuns écoliers de la jurisprudence, de crainte que les procès ne peuplassent en ce nouveau monde, comme étant science, de sa nature, génératrice d'altercation et division ; jugeant avec Platon, que c'est une mauvaise provision de pays que jurisconsultes et médecins ». Bodin raconte la même histoire, dans sa *République* (1546) et Guillaume Bouchet, dans *Les Serées*, publié en 1584, écrit quant à lui : « Ferdinand, Roi d'Espagne, envoyant Perdrarias gouverneur ès Iles occidentales nouvellement découvertes, lui défendit de mener ni jurisconsulte, ni avocat, afin de ne porter la semence de procès où il n'y en avait point : la Jurisprudence étant science de sa nature, génératrice d'altercation et division ; jugeant avec Platon que c'est une mauvaise provision de pays que jurisconsultes et médecins. » Voici donc que se conjuguent, avec les mêmes mots, Bodin, Bouchet, Platon et Montaigne.

s'échangent, se distribuent, se déplacent et se transforment à travers le temps, se revivifient dans des contextes nouveaux et qu'on fait siennes en se les appropriant. Les dimensions personnelle et transpersonnelle de l'énonciation sont assumées avec une force égale, l'une et l'autre entrelacées dans la trame du discours. La variété même des fonctions de la citation atteste cette polyphonie essentielle, avec ce qu'elles supposent de fidélité, de liberté, de déplacements, d'invention, et de désinvolture. Une étude un peu systématique montrerait que la citation répond à une gamme fonctionnelle très riche, bien au delà des classiques relations de dominance, dans un sens ou dans l'autre, entre discours cité et discours encadrant⁸.

La parole singulière est donc avant tout inscrite dans les produits de l'histoire. En citant, en récitant ou en reformulant, Montaigne ne copie pas, il parle avec, la parole d'autrui s'insère et se trame dans la sienne et les deux s'entremêlent, indiscernables⁹. Ainsi le langage, cet inévitable « truchement de notre âme », est, dans sa réalité la plus profonde, fondé sur le partage par assomption de l'usage. L'individualité du sujet, dont Montaigne signe d'une certaine manière la naissance dans notre culture à travers le genre de l'essai, est riche de toute l'épaisseur des paroles dont elle se nourrit et qui lui donnent forme. Tout comme le « bricolage » dont Lévi-Strauss a montré l'importance dans les processus de création, l'écriture de Montaigne

⁸ On peut penser aux analyses d'H. Quéré à ce sujet, dans *Intermittences du sens*, Paris : P. U. F. 1992. Notons, à titre d'exemple et sans prétendre à l'exhaustivité, quelques unes de ces fonctions de la citation dans les *Essais* :

- Incidemment insérée dans le flux du discours qu'elle n'interrompt pas, elle peut faire fusionner les périodes historiques et marquer la permanence d'un état de choses par delà les époques : « nous avons en France plus de lois que tout le reste du monde ensemble, et plus qu'il n'en faudrait à régler tous les mondes d'Epicure, « ut olim flagitiis, sic nunc legibus laboramus » (« de sorte que, autrefois, nous souffrions des scandales, maintenant des lois ») ; phrase de Tacite datant du 1^{er} siècle après Jésus-Christ, adaptée au contexte de la France du XVI^e siècle et, plus encore peut-être, à celui d'aujourd'hui.

- La citation peut se donner comme un appui, fonction classique d'autorité, offrant à une proposition le poids accru d'une autre parole, plus souveraine encore si elle est en langue étrangère. En défendant l'idée contraire aux valeurs admises que le corps mérite autant d'attention que l'esprit, qu'« il n'y a pièce indigne de notre soin en ce présent (la vie) que Dieu nous a fait » et que « nous en devons compte jusques à un poil », Montaigne a recours à l'autorité de Sénèque : « L'autorité peut seule envers les communs entendements, et pèse plus en langage pérégrin (en langue étrangère). Rechargeons donc en ce lieu ». Cette nouvelle charge s'exprime par une longue citation : « Qui nierait que le propre de la sottise est (...) de pousser le corps dans une direction et l'âme dans une autre (...) ». Le texte latin reste anonyme, ce qui a pour effet de maintenir les jugements de Sénèque et de Montaigne à égalité : « j'entreprends moi-même à tous coups de m'égaliser à mes larbins, d'aller pair à pair avec eux » (I, 27).

- La citation peut encore servir de contrepoint ironique pour soutenir une proposition paradoxale : « Je m'étudie plus qu'autre sujet. C'est ma métaphysique, c'est ma physique. (...) « Quærite quos agitat mundi labor » (« Cherchez, vous que tourmentent les recherches sur l'univers », Lucain).

- La citation peut aussi masquer, en la révélant, une parole licencieuse. Ainsi en va-t-il des évocations sexuelles, où les citations dévoilent le propos et l'érotisent en apportant le complément figuratif à une confidence qui reste allusive : « Et me suis jeune, (cit. 1, de Catulle) prêté autant licencieusement et inconsidérément au désir qui me tenait saisi (cit. 2, d'Horace), plus toutefois en continuation et en durée qu'en saillie (cit. 3, des *Amours* d'Ovide). »

⁹ C'est du reste ce qu'il recommande dans « De l'institution des enfants ». Si l'élève « embrasse les opinions de Xénophon et de Platon par son propre discours, ce ne seront plus les leurs, ce seront les siennes [...]. Et qu'il oublie hardiment, s'il veut, d'où il les tient, mais qu'il se les sache approprier » (I, 26). Un ajout précise, deux lignes plus loin : « Ce n'est non plus selon Platon que selon moi, puisque lui et moi l'entendons et voyons de même ». Les deux paroles cohabitent et modulent leurs présences respectives.

convoque, assemble et incorpore des formes déjà constituées, installées dans la praxis énonciative. Et si le paramètre transpersonnel, lié à l'usage, se présente sur le mode du réalisé, le paramètre personnel du sujet se trouve du même coup, à travers lui, potentialisé.

III. La parole dans la chair : la dimension sensible de l'énonciation

Or, comme l'écrit J.-M. Floch, « le bricolage suppose [...] une attention au monde sensible, mais à un monde sensible déjà façonné par l'histoire et la culture »¹⁰. C'est, de fait, cette dimension sensible qui va se trouver au cœur d'un deuxième phénomène énonciatif, qui intensifie au contraire l'incarnation de la parole et installe son émergence dans le corps. Le traitement argumentatif de la gravelle (maladie de la pierre ou calculs rénaux) dont souffrait Montaigne en est la frappante illustration. Ici, comme on va le voir, le premier paramètre de l'énonciation se présente selon un mode d'existence réalisé et fortement assumé, alors que la dimension impersonnelle de l'usage se trouve désormais virtualisée. Voici le passage, extrait du chapitre 13 du livre III.

Or je traite mon imagination le plus doucement que je puis et la déchargerais, si je pouvais, de toute peine et contestation. Il la faut secourir et flatter, et piper (*tromper*) qui peut. Mon esprit est propre à ce service : il n'a point faute d'apparences partout ; s'il persuadait comme il prêche, il me secourrait heureusement.

Vous en plaît-il un exemple ? Il dit que c'est pour mon mieux que j'ai la gravelle ; que les bâtiments de mon âge ont naturellement à souffrir quelque gouttière (il est temps qu'ils commencent à se lâcher et démentir ; c'est une commune nécessité, et n'eût-on pas fait pour moi un nouveau miracle ? je paie par là le loyer dû à la vieillesse, et ne saurais en avoir meilleur compte) ; que la compagnie me doit consoler, étant tombé en l'accident le plus ordinaire des hommes de mon temps (j'en vois partout d'affligés de même nature de mal, et m'en est la société honorable, d'autant qu'il se prend plus volontiers aux grands : son essence a de la noblesse et de la dignité) ; que des hommes qui en sont frappés, il en est peu de quittes à meilleure raison : et si, il leur coûte la peine d'un fâcheux régime et la prise ennuyeuse et quotidienne des drogues médicinales, là où je le dois purement à ma bonne fortune : car quelques bouillons communs de l'eringium et l'herbe du Turc, que deux ou trois fois j'ai avalés en faveur des dames, qui, plus gracieusement que mon mal n'est aigre, m'en offraient la moitié du leur, m'ont semblé également faciles à prendre et inutiles en opération. Ils ont à payer mille vœux à Esculape, et autant d'écus à leur médecin, de la profluvion du sable aisée et abondante que je reçois souvent par le bénéfice de la nature. La décence même de ma contenance en compagnie ordinaire n'en est pas troublée, et porte mon eau dix heures et aussi longtemps qu'un autre.

¹⁰ J.-M. Floch, *Identités visuelles*, Paris : P. U. F., coll. « Formes sémiotiques », 1995, p. 7.

« La crainte de ce mal, fait-il (*mon esprit*), t’effrayait autrefois, quand il t’était inconnu ; les cris et le désespoir de ceux qui l’aigrissent par leur impatience t’en engendraient l’horreur. C’est un mal qui te bat les membres par lesquels tu as le plus failli ; tu es homme de conscience.

Quae venit indigne poena, dolenda venit (Ovide : *Le mal qui vient sans être mérité peut être plaint.*)

Regarde ce châtiment : il est bien doux au prix d’autres, et d’une faveur paternelle. Regarde sa tardiveté : il n’incommode et occupe que la saison de ta vie qui, ainsi comme ainsi, est meshui perdue et stérile, ayant fait place à la licence et plaisirs de ta jeunesse, comme par composition. La crainte et pitié que le peuple a de ce mal te sert de matière de gloire ; qualité de laquelle, si tu as le jugement purgé et en a guéri ton discours, tes amis pourtant en reconnaissent encore quelque teinture en ta complexion. Il y a plaisir à ouïr dire de soi : « Voilà bien de la force, voilà bien de la patience. » On te voit suer d’ahan, pâlir, rougir, trembler, vomir jusques au sang, souffrir des contractions et convulsions étranges, dégoutter parfois de grosses larmes des yeux, rendre les urines épaisses, noires et effroyables, ou les avoir arrêtées par quelque pierre épineuse et hérissée qui te point et écorche cruellement le col de la verge, entretenant cependant les assistants d’une contenance commune, bouffonnant à pauses avec tes gens, tenant ta partie en un discours tendu, excusant de parole ta douleur et rabattant de ta souffrance.

« Te souvient-il de ces gens du temps passé, qui recherchaient les maux avec si grande faim, pour tenir leur vertu en haleine et en exercice ? Mets le cas (*suppose*) que Nature te porte et te pousse à cette glorieuse école, en laquelle tu ne fusses jamais entré de ton gré. Si tu me dis que c’est un mal dangereux et mortel, quels autres ne le sont ? Car c’est une piperie médicinale d’en excepter aucuns, qu’ils disent n’aller point de droit fil à la mort. Qu’importe, s’ils y vont par accident, et s’ils glissent et gauchissent aisément vers la voie qui nous y mène ? Mais tu ne meurs pas de ce que tu es malade ; tu meurs de ce que tu es vivant. La mort te tue bien sans le secours de la maladie. [...] »

1. Scénographie de l’intériorité et prosopopée

Un phénomène discursif marquant de l’énonciation de Montaigne concerne ce qu’on pourrait appeler la scénographie de l’intériorité. Cette autre forme, pour ainsi dire inverse de celle qu’on a observée précédemment, procède également de la pluralisation des instances, mais cette fois par démultiplication des figures actantielles au sein de la personne. C’est ce qu’illustrent, par exemple, ces quelques énoncés : « [ma mémoire] a beau me jurer à cette heure et m’assurer, je secoue les oreilles ; », « Le jugement tient chez moi un siège magistral [...] ; il laisse mes appétits aller leur train [...] il fait son jeu à part », « Je donne grande autorité à mes désirs », « Les maux ont leur vie et leurs bornes, leurs maladies et leur santé », « Il ne faut ni

obstinément s'opposer aux maux, et à l'étourdie, ni leur succomber de mollesse, mais [il] leur faut céder naturellement, selon leur condition et la nôtre », etc.

Le trait commun à l'ensemble de ces énoncés est bien la division de l'instance personnelle en figures actantielles distinctes, où chacune, sujet de prédicats qui lui sont propres, joue son rôle de partenaire ou d'antagoniste. La personne globale « je », dilate son espace et y fait proliférer et se déployer une population d'acteurs qui sont autant de facettes thématiques particulières d'elle-même qu'elle contrôle cahin-caha : sa mémoire qui lui fait des serments douteux, son jugement qui mène tant bien que mal son existence à l'écart de ses passions, ses oreilles qui cherchent à bien entendre ce que leur dit ce jugement, son désir qui lui tient un discours d'autorité, ses maladies enfin qui vivent une existence propre en tout point comparable à la sienne, et qu'il faut laisser vivre. Cette scénographie intime qui singularise et personnifie chaque élément constitutif de la vie psychique en autant de simulacres énonciatifs, est-elle un trait seulement rhétorique et stylistique ? Ce phénomène trouve-t-il plus profondément son ancrage dans une modélisation du discours qui, d'une part, permet d'intervenir de manière plus effective sur la réalité, ici somatique, et d'autre part, révèle l'enjeu du rapport entre l'énonciation et le corps sensible ?

La méfiance de Montaigne pour la rhétorique est bien connue¹¹. Mais on sait aussi qu'il en exploite de nombreux instruments persuasifs (relations entre arguments et *exempla*, apologues, métaphores, prosodie, etc.). Le procédé qu'on vient de signaler en fait partie. Il peut être rapproché de la *prosopopée*. Cette figure, qui consiste à faire parler et agir un être animé, un animal, un absent, un mort, des êtres inanimés ou des abstractions, est traditionnellement liée à la définition classique des registres, établie dans la proximité du « ressentir ». Dumarsais cite un exemple de prosopopée propre au « style sublime » de l'oraison funèbre, on dirait aujourd'hui à son registre pompeux : « Ce tombeau s'ouvrirait, ces ossements se rejoindraient pour me dire : pourquoi viens-tu mentir pour moi, qui ne mentis jamais pour personne ? ». Qu'il s'agisse des confidences d'un canapé (dans un roman libertin), du témoignage de « la pipe d'un auteur » (chez Baudelaire, « La pipe »), ou de la mémoire défaillante qui « a beau me jurer » (dans les *Essais*), c'est le même mécanisme de la prosopopée qui est à l'œuvre.

Or, chez Montaigne, la décomposition du soi en instances de discours diversifiées a une fonction très précise. De même que la parole extériorisée du « je » est pluralisée dans la multiplication des paroles d'autrui qu'elle cite, de même la parole intériorisée est le siège d'un dialogue à voix multiples qui met en scène les conflits internes au « je ». Et s'il n'est pas possible, je cite, « de voir deux opinions semblables exactement, non seulement en divers hommes, mais en même homme à diverses

¹¹ Le rhétoricien est « un cordonnier qui sait faire de grands souliers à un petit pied » (I, 51). Allégorie, métaphore, métonymie sont fustigés comme « autres tels noms de la grammaire, [...] qui touchent le babil de votre chambrière » (I, 51).

heures » (III, 13), il n'est pas davantage possible de les trouver dans le même homme au même instant. La vie intérieure est elle-même espace dialogique et tension de paroles co-occurentes et concurrentes émises par la mémoire, les perceptions sensorielles, le jugement, les douleurs physiques, les désirs et les craintes, l'imagination et les passions, qui tirent chacune le sens dans son sens et cherchent à imposer leurs valences contradictoires.

2. Les instances rivales

Suivant une structure argumentative classique, Montaigne énonce d'abord un principe général (« je traite mon imagination le plus doucement que je puis ») qui sera suivi d'un exemple (« Vous en plaît-il un exemple ? »), celui de la gravelle. Le traitement proposé se met en place suivant la scénographie de l'intériorité par prosopopée. Le « je » cède la place à deux acteurs, l'« imagination » et l'« esprit », deux forces en conflit qui occupent la scène. L'imagination est un sujet potentiel prêt à développer ses scénarios passionnels d'inquiétude et d'anxiété (appelés par les quelques lignes qui précèdent l'extrait) sur le registre pathémique qui est le sien. Mais l'esprit, avec ses arguments rationnels, figure du sujet actualisé du jugement, la virtualise en l'empêchant de s'épancher. Il développe son discours sur un registre didactique : sa thérapeutique est une propédeutique. Cette mise en scène va régir plusieurs pages où il sera rendu compte sans relâche des nombreux arguments de l'esprit. L'imagination n'aura pas son mot à dire. Antoine Compagnon, dans *Le chat en poche. Montaigne et l'allégorie*, parle de « prosopopée de l'esprit consolant l'imagination effrayée par la maladie » (1993, p. 12). S'agit-il de consolation ? Non, il s'agit bien d'un traitement, et c'est là l'enjeu du dispositif concernant la dimension corporelle et sensible de l'énonciation.

L'organisation discursive du texte distribue les arguments à travers le jeu de ces marques actantielles, en trois grandes séquences qui vont se dilatant. La première est au discours indirect : « Il [mon esprit] dit que [...] » et ses propositions sont brèves et en nombre limité. La deuxième séquence est au discours direct de l'interpellation : « La crainte de ce mal, fait-il, t'effrayait autrefois », les propositions sont cette fois plus nombreuses et surtout plus entrecroisées. Et dans une troisième séquence, de loin la plus longue (quatre pages au delà de l'extrait cité), « l'esprit » fusionne avec le « je » qui reprend en charge le discours sur le mode monologique ; chaque argument est alors développé en séquences de mini-récits et de commentaires. Au terme de ce plaidoyer de l'esprit en faveur de la gravelle, l'épilogue synthétise le parcours réalisé, il rappelle l'objectif initial du discours et remet en scène son destinataire : « Par tels arguments, et forts et faibles, [...] j'essaie d'endormir et amuser mon imagination, et graisser ses plaies ». Le tempo d'une telle organisation est bien entendu significatif : d'abord accéléré, comme s'il s'agissait de parer à l'urgence, il ralentit ensuite avant de devenir franchement lent, comme un traitement qui aurait déjà fait son œuvre.

On peut chercher à dénombrer les arguments et en trouver à peu près une vingtaine, mais très vite on s'aperçoit qu'au delà de l'ordre apparent de la succession, le réseau argumentatif se présente de manière complexe et enchevêtrée. Certes, il est soutenu par quelques rares débrayages directement lisibles, du genre : « En outre, la condition de cette maladie [...] », « Le pis que je vois aux autres maladies [...] », « Voici encore une faveur de mon mal [...] », « Je remarque encore cette particulière commodité [...] ». Mais ces marques font illusion, et toute tentative de dégager un ordre logique, narratif ou argumentatif à ce foisonnement paraît d'avance condamnée : tantôt apparaissent de véritables séries, souvent les raisons s'entrelacent, parfois telle ou telle raison donne lieu à une réflexion générale, parfois certains arguments reviennent en spirale. Et même le paragraphe qui marque, par anaphore synthétique, le terme de ce discours (« Par tels arguments, et forts et faibles, [...] j'essaie d'endormir et amuser mon imagination, et graisser ses plaies »), se trouve suivi d'un nouveau développement sur l'expérience bénéfique de la gravelle. C'est le récit d'une formidable chevauchée avec « quelque grosse pierre » dans « les rognons », preuve ultime il est vrai de la compétence préalablement acquise. Aussi, plutôt que d'interroger le mode d'enchaînement des arguments et de rechercher un ordre dans la liste, est-il préférable de remonter dans l'énonciation pour découvrir la raison de cette complexité.

3. La maladie, méta-énonciateur sensible

Cette raison réside peut-être en ceci que l'expérience sensorielle de la maladie est une fenêtre ouverte sur l'expérience globale de la vie, « elle te présente l'état de ta condition entière. » Elle est du même coup le moteur de la méditation. Et il n'est pas étonnant qu'on retrouve alors, suscités par la gravelle, l'ensemble des configurations qui parcourent l'essai et l'ensemble des *Essais*, et dont ce plaidoyer constitue en quelque sorte la condensation : consentement à la Nature, mépris de la médecine, plaisirs du corps et de la vie sociale, éducation au stoïcisme à l'exemple des anciens, méditation sur la vieillesse et initiation à la mort. Autant de motifs qui émergent du corps souffrant et qui établissent le lien tensif entre le troisième paramètre initialement évoqué, celui transpersonnel de l'usage, dont le mode de présence, de virtuel qu'il était, devient actualisé, et le premier, celui du sujet sensible, à la fois chair et discours, dont le mode de présence, de réel qu'il était, devient potentialisé. Entre les deux, c'est un conflit d'assomption énonciative qui se joue.

Les arguments ainsi se dilatent en s'interpénétrant. A regarder de près le texte, on observe qu'à la suite d'un premier argument dont le caractère générique vaut pour toute la suite (« Il dit que c'est pour mon mieux que j'ai la gravelle »), la première série présente trois raisons : celle de la loi naturelle tout d'abord (la « commune nécessité » de l'âge), celle de la sociabilité ensuite (la compagnie honorable des victimes de cette maladie), celle de la médecine enfin (qui contrecarre en vain la nature). Trois raisons qui seront par la suite reprises et enrichies de multiples

variations. La Nature : la « saison de ta vie » est désormais stérile, car « tu n'as plus pour qui guérir ». La vie sociale : la dignité dans la souffrance est un titre de gloire au milieu de tes hôtes. La médecine : elle donne l'illusion d'être trompe-la-mort alors qu'elle est surtout trompe-la-vie. Et loin d'être de simples reprises, ces raisons qui reviennent sont l'occasion de nouvelles ouvertures : sur la dimension passionnelle (la peur de la souffrance) et sur sa moralisation (tu es puni par où tu as péché), sur le mépris de la flatterie (dont tu as le jugement purgé), sur la philosophie de la mort (« tu ne meurs pas de ce que tu es malade ; tu meurs de ce que tu es vivant »).

De plus, on aperçoit à chaque fois de nouveaux prolongements, et de subtiles symétries. Ainsi, après la brève séquence sur le châtement, sanction négative traitée avec humour (« C'est un mal qui te bat les membres par lesquels tu as le plus failli » rappelle les allusions, plus haut, aux plaisirs sexuels) intervient immédiatement la séquence sur la reconnaissance d'autrui, sanction positive. Et le récit de la douleur en public oppose alors la scène intérieure (l'action de la « pierre épineuse et hérissée » à l'intérieur du corps) à la scène extérieure qui est elle-même double : les marques visibles de la souffrance sur le corps (sueur, pâleur, rougeur), et la « contenance » avec autrui. Le « beau geste » dont on retrouve ici la structure se définit par la coexistence tendue du *déchirement sensible* de soi d'un côté, et du *maintien éthique* de soi de l'autre.

4. Enonciation et catégorisation

Mais les arguments les plus décisifs, notamment dans la troisième phase du plaidoyer, sont ceux qui concernent les catégorisations que génère la maladie elle-même, source d'un méta-discours. La présentation de ces propriétés obéit à un principe analytique constant : l'examen comparatif. Un vaste ensemble de catégories, opposant deux termes l'un à l'autre, se développe en une syntaxe figurative. Le terme négatif réunit toutes les maladies alors que le terme positif est à porter, invariablement, au seul bénéfice de la gravelle.

La catégorie maîtresse est celle qui oppose le *discontinu* au *continu*. Le grand avantage de la maladie de la pierre sur toutes les autres est sa discontinuité. Elle se manifeste par crises, et entre les crises elle n'existe pas. C'est dire qu'elle partage équitablement le temps avec la santé, qu'à la souffrance succède l'indolence et que celle-ci engendre une volupté d'autant plus intense que la douleur était cruelle : bivalence inverse qui s'élargit en une méditation sur la solidarité du plaisir et de la douleur.

Le développement de cette catégorie, sur le plan aspectuel, oppose le *ponctuel* au *duratif*. La plupart des autres maladies s'inscrivent dans la durée, qu'elles modulent d'attentes, de menaces, d'inquiétudes, de précautions : « On est un an à se ravoïr, toujours plein de faiblesse et de crainte. » La gravelle, pour sa part, est ponctuelle,

ses bornes temporelles sont nettes et ne laissent ni de traces en amont, ni de traces en aval. Et comme elle est itérative, elle relève de l'usage (au sens de Montaigne, l'accoutumance) : les variations de ses avènements donnent lieu à une histoire dont il est le chroniqueur scrupuleux, et d'où il tire les bienfaits de l'anticipation et de la prévisibilité.

Autre développement de la même catégorie directrice, sur le plan spatial cette fois : le *local* et le *global*. La gravelle est localisée dans le corps, ce qui la rend aisément identifiable, alors que les autres maladies sont invasives et se diffusent partout, affaiblissant l'homme dans sa totalité. Les avantages sont nombreux : elle est lisible et intelligible, « les sens nous montrent ce que c'est, où c'est », épargnant les conjectures inquiètes et les obscurités diffuses ; elle « fait son jeu à part » et laisse toute latitude à son hôte ; elle autorise tous les excès et tous les plaisirs ; elle stimule même l'esprit qu'elle aiguise.

Enfin, dernière catégorie (mais il y en a peut-être d'autres), elle est *expulsive* quand les autres maladies sont *rétenives*. Elle met toute sa force à rejeter le corps étranger hors du corps, et le fait brutalement. Cette propriété fait qu'elle est à la fois le mal et la médecine du mal. En cela, elle manifeste une humeur qui fusionne avec celle de Montaigne, « prompte et soudaine ». Cette maladie partage donc loyalement son identité avec celle du narrateur, qui la reconnaît comme un sujet de langage. Elle est devenue son co-énonciateur sensible.

Au delà du stoïcisme que ce texte illustre, le traitement argumentatif de la maladie est un véritable traitement. Le discours de l'esprit fait retour sur le corps (qu'il soigne) en mettant en scène la maladie comme discours. La prosopopée, par delà la technique rhétorique, ouvre une fenêtre sur l'inscription de l'énonciation dans le corps sensible. Les arguments de l'esprit que Montaigne s'incorpore ainsi montrent la réussite pragmatique du discours qui parvient à « endormir et amuser mon imagination ». Ils illustrent le pouvoir énergétique du langage, lorsqu'il est comme ici intégrateur, simultanément matériel et charnel, argumentatif et conceptuel. C'est un exercice d'auto-persuasion où la parole atteste sa capacité d'intervention effective sur la réalité, par un mécanisme proche de ce que Cl. Lévi-Strauss appelle l'« efficacité symbolique » lorsqu'il étudie le discours des sorciers¹². Mais cette efficacité emprunte ici les voix conjuguées de l'expérience sensible et du jugement rationnel.

IV. Énonciation, corps sensible et poéticité

Nous avons ainsi tenté de faire apparaître deux grands régimes énonciatifs, l'un fondé sur l'immersion du sujet dans l'usage, l'autre fondé sur l'émergence du sujet à

¹² Cf. Cl. Lévi-Strauss, « Magie et religion », *Anthropologie structurale I*, chap. IX et X, Paris : Plon, 1958.

partir de l'expérience sensorielle. Les variations des modes d'existence et des degrés d'assomption permettent d'appréhender, au moyen de l'approche tensive, le jeu des différents paramètres impliqués dans l'acte de discours. Avant d'envisager, au delà du cas étudié, les conditions de généralisation de notre hypothèse, prolongeons un instant les enjeux de cette analyse pour ce qui concerne l'écriture de Montaigne.

Doit-on considérer en effet qu'il y a là deux régimes d'énonciation distincts, d'un côté celui qui convoque la praxis énonciative et se fonde dans une collectivité participative de paroles, et de l'autre celui d'une énonciation singulière qui libérerait la parole de la chair, dans son « éprouvé » sensible devenu dès lors manipulable et cible d'un discours persuasif efficace ? Ces deux régimes s'interpénètrent précisément en vertu de la variation de leurs modes d'existence et de leur force d'assomption énonciative. La dimension sensible et perceptive ne peut être disjointe des sédimentations déposées dans les configurations culturelles (l'usage) qui en assurent en quelque sorte le contrôle (sous forme de catégorisations, de discrétisations, d'inscriptions axiologiques, etc.) ; et, inversement, la dimension transpersonnelle de l'énonciation, depuis la structuration du discours jusqu'aux assemblages de mentions et de citations, ne peut être disjointe de la langue en bouche, substance vocale d'expression, et elle-même forme sensible. C'est à ce niveau, prosodique et rythmique, que se réalise la congruence entre les deux régimes énonciatifs précédemment dégagés. Elle se manifeste par la généralisation d'une dimension poétique, associant substance de l'expression et forme du contenu, partout présente dans l'écriture des *Essais* quel que soit le mode de sa manifestation, depuis les réseaux associatifs des assonances (« si est la gratterie des gratifications de la Nature les plus douces ») jusqu'à ceux de la structure spiralaire de la composition (comme, dans le cas du traitement argumentatif de la gravelle, le ralentissement du tempo parallèle à l'infusion du soulagement).

L'enjeu central de cette poéticité est de rendre la langue résistante sur le vide du sens, et même de l'ériger en îlot de résistance. Si on la rapporte en effet à l'objet philosophique initial et central des *Essais*, à savoir l'inaccessible connaissance de la vérité effective (dénoncée comme pyrrhonisme par Pascal), on observe qu'entre l'inconnu de soi et l'inconnu du monde, la matérialité sensible de la langue proférée s'interpose et fait écran. Elle fait écran en vertu d'une double efficacité persuasive : celle qui l'institue comme un milieu d'usage, la force réalisante de « ce à quoi on est accoutumé », où la dimension transpersonnelle de l'énonciation fait le nid de la dimension personnelle ; et celle qui établit entre cette langue et le corps qui la profère un lien de substance (de consubstantialité) où la dimension sensible et impérieuse de la chair, jouissante et souffrante, se trouve érigée en raison par la projection sur elle des produits, historiques et impersonnels, de l'usage.

Le pouvoir de la langue en acte est ainsi de tisser une trame figurante, elle-même sensible, qui impose sa présence et offre son apparence en partage. De sorte que si

« nous n'avons aucune communication à l'être », pour reprendre une formule fameuse de Montaigne, nous en avons une, du moins, au paraître.

Pour conclure

La médiation de l'écriture chez Montaigne, ainsi reconnue comme constitutive de l'expérience sensible au même titre que l'expérience perceptive elle-même, nous offre la possibilité de généraliser. A travers ses opérations de débrayage et d'embrayage, l'énonciation ne se disjoint pas du corps énonçant comme tendrait à le faire croire la technicité descriptive de la sémiotique. Elle marque au contraire son inscription radicale dans le corps sensible, par le jeu de ses variations d'assomption où se règlent les modes d'existence relatifs qui font l'épaisseur de la signification en acte, sur l'horizon de l'usage qui en détermine les formes, de l'altérité qui en assure l'incertain partage, de la quête de soi qui en motive l'incessante profération. Ainsi s'esquissent à nos yeux les conditions d'une phénoménologie énonciative.